DÉCISION DU CONSEIL

du 6 mars 1995

portant nomination d'un membre suppléant du Comité des régions

(95/57/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 198 A,

vu la décision 94/65/CE du Conseil, du 26 janvier 1994, portant nomination des membres et suppléants du Comité des régions pour la période du 26 janvier 1994 au 25 janvier 1998 [1],

considérant qu'un siège de membre suppléant du Comité est vacant à la suite de la démission du Dr Jürgen Linde portée à la connaissance du Conseil en date du 17 janvier 1995 ;

vu la proposition du gouvernement allemand,

DÉCIDE :

Article unique

Mme Irmgard von Rottenburg est nommée membre suppléant du Comité des régions en remplacement du Dr Jürgen Linde pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 1998.

Fait à Bruxelles, le 6 mars 1995.

Par le Conseil

Le président

A. JUPPÉ

[1] JO n° L 31 du 4. 2. 1994, p. 29.